



### **Le journaliste de Radio France Internationale est l'auteur d'une citation directe pour diffamation transmise au Tribunal de Première Instance de Douala-Bonanjo.**

**Alain Foka** porte plainte au préfet du département de la Mifi, dans la région de l'Ouest. Le journaliste camerounais en service à Radio France Internationale (RFI) a adressé une citation directe à **Chaïbou** le 25 Juin 2020. L'administrateur civil est accusé de diffamation. Le document reçu au Tribunal de Première Instance de Douala-Bonanjo dévoile les noms des avocats à la manoeuvre pour le compte de notre confrère. Ils ont pour noms: **Alice Nkom, Josette Kadji, Dieudonné Happi** et **Jackson Ngnié Kamga**.

Courant Mars 2020, les deux hommes s'étaient mutuellement indexés. Répondant aux dénonciations d'Alain Foka qui le ciblaient, Chaïbou avait déclaré au cours d'une séance de travail consacrée au recasement des déguerpis de Ngouache que celui-ci mentait lorsqu'il déclarait avoir rencontré le chef Bafoussam.

Il présentait le projet de construction des maisons pour les sinistrés initié par Alain Foka comme «*une vaste escroquerie internationale*». Il avait ajouté que l'engagement d'Alain Foka pourrait être lié aux marchés de construction de ces habitations. Selon lui, «*Alain Foka a demandé 10 millions de FCFA à Ngouchinghe (un homme d'affaires) pour construire les maisons. Ce que Ngouchinghe a refusé*».

[CIN](#)

---